



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2012**



# SOMMAIRE

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION.....                                                                               | 3  |
| CONTEXTE GENERAL.....                                                                           | 3  |
| I- REALISATION DES RESSOURCES .....                                                             | 4  |
| 1.1. Ressources budgétaires.....                                                                | 5  |
| 1.1.1. Ressources intérieures.....                                                              | 5  |
| 1.1.2. Ressources extérieures.....                                                              | 6  |
| 1.2. Ressources de trésorerie .....                                                             | 6  |
| II- EXECUTION DES DEPENSES .....                                                                | 7  |
| 2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type.....                                           | 7  |
| 2.1.1 Dépenses budgétaires.....                                                                 | 8  |
| 2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution.....                                     | 8  |
| 2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses.....                                            | 8  |
| 2.1.2 Dépenses de trésorerie.....                                                               | 11 |
| 2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4).....                                  | 12 |
| 2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10).....                                           | 14 |
| 2.3.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale.....      | 14 |
| 2.3.2 Education.....                                                                            | 15 |
| 2.3.3 Santé.....                                                                                | 15 |
| 2.3.4 Eau, assainissement et infrastructure.....                                                | 15 |
| 2.3.5 Affaires sociales.....                                                                    | 16 |
| 2.3.6 Décentralisation et autres domaines de lutte contre la pauvreté.....                      | 16 |
| III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5).....                                        | 17 |
| 3.1 Au titre de la dette publique .....                                                         | 17 |
| 3.2 Au titre des dépenses de personnel.....                                                     | 17 |
| 3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat.....                                     | 17 |
| 3.4 Au titre de l'achat des biens et services.....                                              | 17 |
| 3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....              | 17 |
| IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER ..... | 18 |
| 4.1 Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP. ....                          | 18 |
| 4.2 Repères indicatifs .....                                                                    | 18 |



## LISTES DES ANNEXES

|                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire.....                                          | 20 |
| Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires.....                                | 21 |
| Annexe 3 : Exécution des dépenses par grandes natures.....                                 | 22 |
| Annexe 4 : Exécution des dépenses par secteurs et par fonctions.....                       | 23 |
| Annexe 5 : Exécution détaillée des dépenses par grandes natures .....                      | 24 |
| Annexe 6 : Exécution détaillée des dépenses par secteurs et par fonctions .....            | 26 |
| Annexe 7 : Exécution des dépenses par ministères et par institutions .....                 | 28 |
| Annexe 8 : Exécution des dépenses des ministères et institutions par grandes natures ..... | 30 |
| Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses sociales .....                               | 38 |
| Annexe 10 : Exécution des dépenses pro pauvres.....                                        | 39 |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat.....                                                                                      | 4  |
| Tableau 2 : Réalisations des dépenses selon le mode d'exécution.....                                                                                    | 7  |
| Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions.....                                                                                    | 12 |
| Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2012 .....                                                                             | 14 |
| Tableau 6 : Durée moyenne de traitement des dossiers.....                                                                                               | 18 |
| Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier<br>appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) ..... | 18 |

## LISTE DES GRAPHIQUES

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1 : Etat comparatif des réalisations de ressources par rapport aux prévisions..... | 4  |
| Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions .....  | 7  |
| Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions .....                           | 13 |

## INTRODUCTION

La présente communication ayant pour objet de présenter la situation d'exécution du budget au premier trimestre 2012, analyse la mobilisation des ressources et la réalisation des dépenses.

Par ailleurs, elle fait le point du suivi des engagements budgétaires inscrits dans le programme économique et financier.

## CONTEXTE GENERAL

Le premier trimestre 2012 a été marqué par la consolidation de la normalisation de la situation socio-politique à travers, notamment, la mise en place de l'Assemblée nationale.

Au plan économique, la poursuite des efforts de relance des activités s'est traduite par des actions visant la maîtrise de l'inflation.

En matière budgétaire, le recouvrement des ressources intérieures a bénéficié de la dynamique de la reprise de l'activité économique et des réformes engagées par les régions. Quant aux dépenses, des mesures d'accompagnement du budget se traduisant notamment par une régulation budgétaire des dépenses de fonctionnement et une réduction des délais de passation des marchés ont été mises en œuvre, afin de ne pas compromettre la réalisation des objectifs fixés dans le programme.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé l'exécution du budget 2012 au cours du premier trimestre.



## I- REALISATION DES RESSOURCES

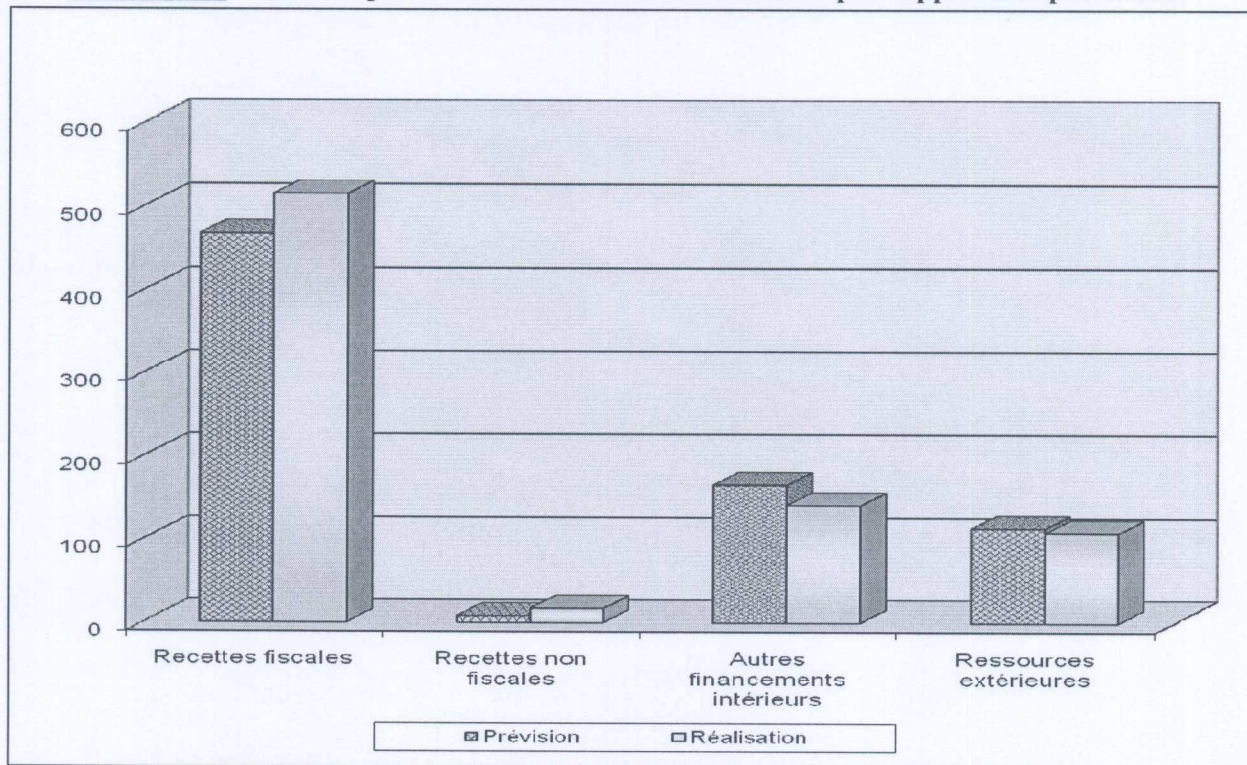
A fin mars 2012, la mobilisation des ressources s'est établie globalement à 781,5 milliards comprenant 765,5 milliards de ressources budgétaires et 16 milliards de ressources de trésorerie.

**Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat**

| (en milliards de francs CFA)                                       | Budget         | Budget programme | Fin Mars     |              |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|--------------|--------------|
|                                                                    |                |                  | Objectif     | Réalisation  |
| <b>Ressources budgétaires</b>                                      | <b>3 160,0</b> | <b>3 202,7</b>   | <b>739,0</b> | <b>765,5</b> |
| <b>Ressources intérieures</b>                                      | <b>2 505,8</b> | <b>2 597,7</b>   | <b>625,0</b> | <b>657,0</b> |
| Recettes fiscales                                                  | 1 853,8        | 1 934,3          | 451,3        | 498,9        |
| Recettes non fiscales                                              | 52,0           | 88,4             | 7,8          | 16,8         |
| Emissions titres publics                                           | 600,0          | 575,0            | 165,9        | 141,3        |
| <b>Ressources extérieures</b>                                      | <b>654,2</b>   | <b>605,0</b>     | <b>113,9</b> | <b>108,4</b> |
| Contrepartie rééchelonnées, restructurables, différées et annulées | 315,3          | 320,0            | 78,2         | 78,2         |
| Appuis budgétaires                                                 | 176,0          | 164,1            | 10,0         | 10,0         |
| Dons-programme sortie de crise                                     | 10,0           | 10,0             | 10,0         | 10,0         |
| Autres Appuis budgétaires                                          | 166,0          | 154,1            | 0,0          | 0,0          |
| dont FMI                                                           | 96,3           | 96,3             | 0,0          | 0,0          |
| Financement à rechercher                                           | 42,0           | 0,0              |              |              |
| Dons et emprunts projets                                           | 120,9          | 120,9            | 25,7         | 20,2         |
| <b>Opérations de trésorerie</b>                                    |                |                  | <b>16,1</b>  | <b>16,0</b>  |
| TVA secteur électricité                                            |                |                  | 3,5          | 3,4          |
| Recettes affectées au remboursement de crédits de TVA              |                |                  | 12,6         | 12,6         |
| <b>Total Ressources</b>                                            | <b>3 160,0</b> | <b>3 202,7</b>   | <b>755,1</b> | <b>781,5</b> |

Source : DGBF-DGTC-P-DGE

**Graphique 1 : Etat comparatif des réalisations de ressources par rapport aux prévisions**



Source : DGBF-DGTC-P-DGE



## 1.1. Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires de l'Etat ont été recouvrées à hauteur de 765,5 milliards contre une prévision de 739 milliards, soit un taux de réalisation de 103,6%. Ce résultat est lié aussi bien aux efforts de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales qu'au bon niveau de mobilisation des dons. Ces réalisations comprennent 85,8% de ressources intérieures et 14,2% de ressources extérieures.

### 1.1.1. Ressources intérieures

Les réalisations des ressources intérieures se sont établies à 657 milliards contre un objectif de 625 milliards, dégageant un excédent de 32 milliards.

#### ➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales prévues à 451,3 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 498,9 milliards, enregistrant une plus-value de 47,8 milliards, en liaison avec la bonne tenue de la fiscalité aussi bien intérieure que de porte.

Au titre de **la fiscalité intérieure**, les recouvrements se sont chiffrés à 251,1 milliards contre 210,6 milliards prévus. Cette performance est imputable essentiellement aux revenus de pétrole et de gaz collectés à hauteur de 61,3 milliards avec une plus-value de 25,9 milliards. La bonne tenue des revenus du pétrole s'explique par l'encaissement au mois de mars d'une partie de recettes pétrolières attendues initialement en avril.

Ces réalisations découlent également du bon niveau de recouvrement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), des impôts sur revenus et salaires et de l'impôt BIC hors pétrole qui se sont chiffrés respectivement à 50,1 milliards, 62,3 milliards et 7,2 milliards avec une plus-value globale de 9,9 milliards en liaison avec la bonne évolution de l'activité économique et le renforcement des actions de contrôle.

En outre, les droits d'enregistrement et de timbre recouverts à hauteur de 38,2 milliards contre un objectif de 34,8 milliards, ont bénéficié d'une sortie plus importante de cacao et de la bonne évolution de l'activité économique.

Concernant les **recettes de porte**, les réalisations se sont établies à 247,8 milliards, avec une plus-value de 7,1 milliards.

Les droits et taxes à l'importation ont été collectés à hauteur de 168,4 milliards pour une prévision de 166,7 milliards, en rapport avec la bonne évolution des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation.

Au niveau des droits et taxes à l'exportation, les recouvrements s'élèvent à 79,4 milliards avec une plus-value de 5,4 milliards, en liaison avec l'augmentation des volumes exportés de cacao fève.

#### ➤ Les recettes non fiscales

Le recouvrement des recettes non fiscales à fin mars se chiffre à 16,8 milliards contre un objectif de 7,8 milliards, soit une plus-value de 9 milliards liée principalement à la perception de la redevance sur la licence 3<sup>ième</sup> Génération de la téléphonie cellulaire, pour montant de 5,7 milliards.

#### ➤ Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 141,3 milliards à fin mars. Ces réalisations comprennent 54,5 milliards de bons du Trésor et 86,8 milliards d'obligations du Trésor.



### **1.1.2. Ressources extérieures**

Les réalisations de ressources extérieures comprenant les gains liés à la restructuration des échéances de la dette extérieure ainsi que les ressources de financement des projets, se sont établies à 108,4 milliards pour des prévisions de 113,9 milliards. Ces réalisations sont en rapport avec le bon niveau de tirage sur les dons projets et programmes qui s'est situé à 22,7 milliards contre 20 milliards prévus. La simplification des procédures d'exécution des projets de la Banque Mondiale et le financement du projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences non initialement prévu ont soutenu ces résultats.

Les ressources correspondant à la contrepartie des échéances restructurées des créanciers membres du Club de Paris, se sont chiffrées à 78,2 milliards.

Quant aux tirages sur emprunts projets, ils se sont établis à 7,5 milliards.

### **1.2. Ressources de trésorerie**

En marge du recouvrement des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été mobilisées à hauteur de 16 milliards constitués de :

- ✓ 3,4 milliards de recettes de TVA reversées au secteur électricité.
- ✓ 12,6 milliards de ressources affectées au remboursement de crédits de TVA.



## II- EXECUTION DES DEPENSES

### 2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

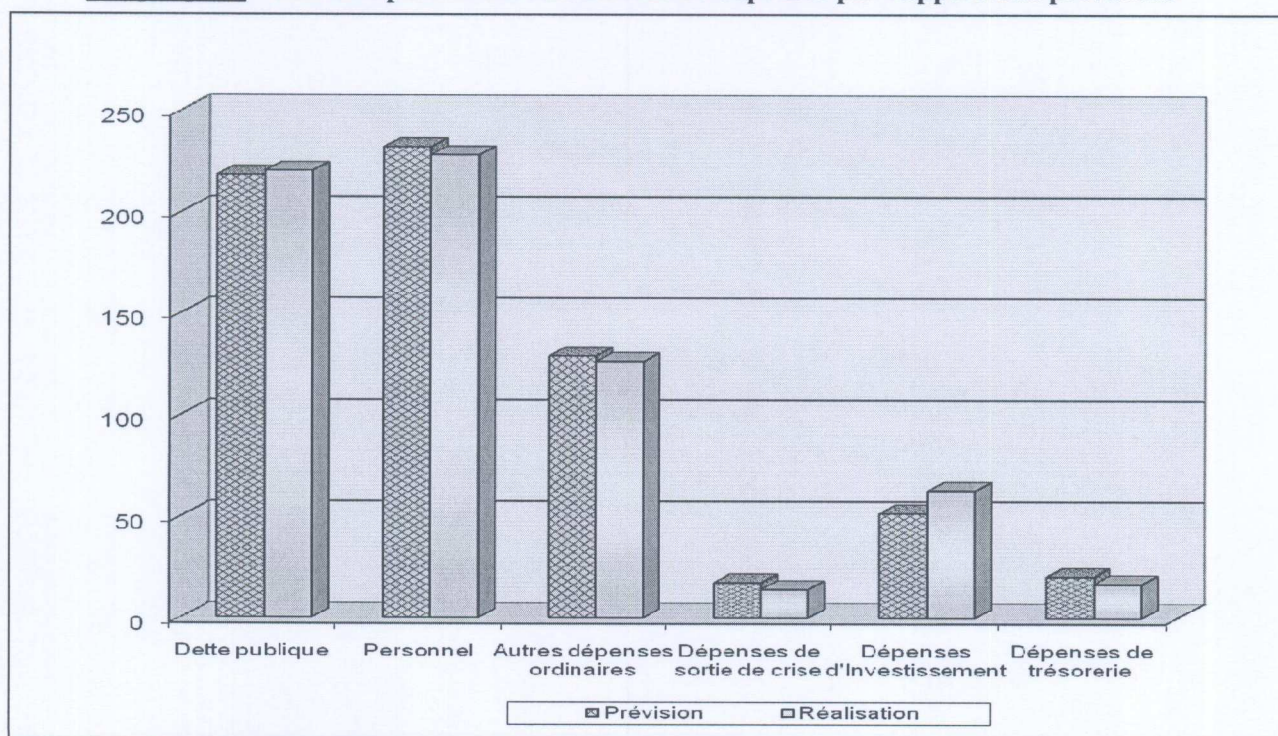
A fin mars 2012, les charges de l'Etat se sont situées globalement à 668,4 milliards dont 97,9% de dépenses budgétaires et 2,1% d'opérations de trésorerie.

**Tableau 2 : Réalisations des dépenses selon le mode d'exécution**

| LIBELLE<br>(en milliards de francs CFA)                              | Budget         | Budget<br>Programme | Objectif<br>fin Mars | Exécution fin Mars                         |                                                    |                                |                   |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------|----------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------|
|                                                                      |                |                     |                      | Exécution<br>SIGFIP<br>(hors remb.<br>TVA) | Avances non<br>encore<br>régularisées<br>du Trésor | Opérations<br>de<br>trésorerie | TOTAL<br>DEPENSES |
| <b>Dépenses Budgétaires</b>                                          | <b>3 160,0</b> | <b>3 202,7</b>      | <b>648,1</b>         | <b>472,9</b>                               | <b>27,4</b>                                        | <b>151,0</b>                   | <b>651,4</b>      |
| Dette publique                                                       | 882,1          | 815,7               | 218,1                | 74,3                                       |                                                    | 145,9                          | 220,2             |
| Dette intérieure                                                     | 421,7          | 355,4               | 106,1                | 57,0                                       |                                                    | 51,0                           | 108,0             |
| Dette extérieure                                                     | 460,4          | 460,4               | 112,0                | 17,2                                       |                                                    | 94,9                           | 112,1             |
| <b>Dépenses ordinaires</b>                                           | <b>1 603,3</b> | <b>1 667,2</b>      | <b>360,8</b>         | <b>324,90</b>                              | <b>24,1</b>                                        | <b>5,1</b>                     | <b>354,1</b>      |
| Personnel                                                            | 918,7          | 940,4               | 231,9                | 228,0                                      |                                                    |                                | 228,0             |
| Abonnement                                                           | 47,2           | 47,2                | 11,6                 | 11,8                                       |                                                    |                                | 11,8              |
| Subventions et transferts                                            | 301,7          | 301,7               | 64,4                 | 59,4                                       |                                                    | 4,8                            | 64,2              |
| Couverture du déficit CGRAE                                          | 30,4           | 30,4                | 7,6                  | 7,6                                        |                                                    |                                | 7,6               |
| Dépenses sociales ciblées                                            | 10,7           | 10,7                | 2,8                  | 0,0                                        |                                                    |                                | 0,0               |
| Autres dépenses de fonctionnement                                    | 294,6          | 336,8               | 42,5                 | 18,1                                       | 24,1                                               | 0,3                            | 42,5              |
| <b>Dépenses de sortie de crise</b>                                   | <b>54,4</b>    | <b>63,4</b>         | <b>17,6</b>          | <b>12,8</b>                                | <b>1,5</b>                                         | <b>0,0</b>                     | <b>14,3</b>       |
| Dépenses intérieur                                                   | 44,4           | 53,4                | 7,6                  | 2,8                                        | 1,5                                                |                                | 4,3               |
| Dépenses extérieur                                                   | 10,0           | 10,0                | 10,0                 | 10,0                                       |                                                    |                                | 10,0              |
| <b>Dépenses d'investissement</b><br>(hors dépenses liées à la crise) | <b>620,2</b>   | <b>656,4</b>        | <b>51,6</b>          | <b>61,0</b>                                | <b>1,8</b>                                         | <b>0,0</b>                     | <b>62,8</b>       |
| Financement intérieur                                                | 499,3          | 535,4               | 25,9                 | 40,7                                       | 1,8                                                |                                | 42,6              |
| Financement extérieur                                                | 120,9          | 120,9               | 25,7                 | 20,2                                       |                                                    |                                | 20,2              |
| <b>Opérations de trésorerie</b>                                      | <b>0,0</b>     | <b>0,0</b>          | <b>20,6</b>          | <b>0,0</b>                                 | <b>0,0</b>                                         | <b>17,1</b>                    | <b>17,1</b>       |
| Remboursement de TVA                                                 |                |                     | 12,6                 |                                            |                                                    | 12,6                           | 12,6              |
| Déficit CGRAE/ Déficit CNCE                                          |                |                     | 4,4                  |                                            |                                                    | 2,4                            | 2,4               |
| Reversement TVA au secteur électricité                               |                |                     | 3,6                  |                                            |                                                    | 2,1                            | 2,1               |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                                                | <b>3 160,0</b> | <b>3 202,7</b>      | <b>668,7</b>         | <b>472,9</b>                               | <b>27,4</b>                                        | <b>168,1</b>                   | <b>668,4</b>      |

Source : DGBF-DGTCP-DGE

**Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions**



Source : DGBF-DGTCP-DGE



### 2.1.1 Dépenses budgétaires

Prévues à 648,1 milliards, les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 651,4 milliards. L'analyse de ces dépenses selon le mode d'exécution et par grandes natures se présente comme suit :

#### 2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution

Les dépenses exécutées à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) représentent 72,6% des dépenses totales, celles exécutées par avances et non régularisées concernent 4,2% et les opérations de trésorerie portent sur un niveau de 23,2%.

**Les dépenses exécutées à travers le SIGFiP** au cours du premier trimestre 2012 se situent à 472,9 milliards couvrant :

- ✓ le service de la dette publique (74,3 milliards) ;
- ✓ les dépenses de personnel (228 milliards) ;
- ✓ les frais d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (11,8 milliards) ;
- ✓ les subventions et transferts (59,4 milliards) ;
- ✓ la subvention au profit de la CGRAE (7,6 milliards) ;
- ✓ les autres dépenses de fonctionnement des services (18,1 milliards) ;
- ✓ les dépenses d'investissement (61 milliards) ;
- ✓ les dépenses liées aux dépenses post-crise (12,8 milliards).

**Les dépenses effectuées par avances de trésorerie non encore régularisées** s'élèvent à 27,4 milliards. Elles sont composées essentiellement des autres dépenses de fonctionnement (24,1 milliards), des dépenses d'investissement (1,8 milliard) et des dépenses post-crise (1,5 milliard).

**Les autres opérations de trésorerie** non encore régularisées dans le SIGFiP, se sont établies à 151 milliards se rapportant principalement :

- ✓ aux charges de la dette publique (145,9 milliards) ;
- ✓ aux subventions et transferts (4,8 milliards) couvrant la subvention au secteur électricité et à la SIR pour le soutien à sa marge de raffinerie.

La régularisation de ces avances et des autres opérations de trésorerie est en cours.

#### 2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses

La répartition par grandes natures, des dépenses exécutées à fin mars 2012 se présente comme suit :

- ✓ le service de la dette publique : 220,2 milliards (33,8%) ;
- ✓ les dépenses de personnel : 228 milliards (35%) ;
- ✓ les frais d'abonnement : 11,8 milliards (1,8%) ;
- ✓ les subventions et transferts : 64,2 milliards (9,9%) ;
- ✓ les autres dépenses de fonctionnement des services : 50,1 milliards (7,7%) ;
- ✓ les dépenses de sorties de crise : 14,3 milliards (2,2%) ;
- ✓ les dépenses d'investissement : 62,8 milliards (9,6%).



### ➤ Service de la dette publique

Le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 220,2 milliards contre 218,1 milliards prévus. Ce niveau d'exécution prend en compte 119,7 milliards d'échéances restructurées et 60,8 milliards de paiements effectifs. Le service exécuté se répartit entre la dette intérieure pour 49,1% et la dette extérieure pour 50,9%.

Le **service de la dette intérieure** à fin mars, couvrant les échéances de la BCEAO, des banques commerciales, des Obligations du Trésor et les dettes fournisseurs titrisées a été exécuté à 108 milliards contre 106,1 milliards prévus.

Ce niveau intègre 41,5 milliards d'échéances restructurées de bons du Trésor.

Les règlements effectifs se situent à 27,2 milliards et concernent principalement les titres publics pour 18,1 milliards, les échéances dues à la BICICI au titre de la dette SIR rétrocédée pour 4,8 milliards, le remboursement de la dette titrisée pour 4,2 milliards.

Le **service de la dette extérieure** a été exécuté à hauteur 112,1 milliards en ligne avec les prévisions. Ce niveau comprend 78,2 milliards d'échéances restructurées du Club de Paris dont 11,1 milliards de rééchelonnement, 46,6 milliards de différé, et 20,5 milliards d'annulation.

Les règlements effectifs s'élèvent à 33,6 milliards au profit principalement du Club de Paris (10,1 milliards), de la Banque Mondiale (7,2 milliards), de la Banque Africaine de Développement (4,8 milliards). Ces paiements prennent en compte également les souscriptions au capital et commissions sur les opérations de la dette (6,5 milliards).

### ➤ Dépenses de personnel

Les charges de personnel exécutées au premier trimestre s'élèvent à 228 milliards pour une prévision de 231,9 milliards, soit une sous-consommation de 3,9 milliards, liée notamment au retard dans l'exécution de certaines mesures dont les glissements catégoriels et les rappels sur glissements. Cette économie s'explique également par les gains provisoires découlant du recensement en attendant de vider définitivement les contentieux.

Ces dépenses comprennent :

- ✓ le salaire des fonctionnaires (144,8 milliards) ;
- ✓ la solde de la police (16 milliards) ;
- ✓ la solde des militaires (32,3 milliards) ;
- ✓ les subventions d'équilibre-personnel aux EPN et autres organismes (17,3 milliards) ;
- ✓ les salaires du personnel des institutions (9,8 milliards) ;
- ✓ les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (1,5 milliard) ;
- ✓ la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et divers (3,7 milliards) ;
- ✓ diverses autres charges de personnel (2,6 milliards).

### ➤ Dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone

Les dépenses d'abonnement ont été exécutées à hauteur de 11,8 milliards, en ligne avec les prévisions. Ces dépenses comprennent les frais d'abonnement et de consommation d'électricité pour 7,1 milliards, d'eau pour 2,7 milliards et de téléphone pour 1,9 milliard.



### ➤ **Autres Dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement (hors dépenses post-crise) ont été exécutées à hauteur de 114,4 milliards pour un objectif 117,3 milliards.

**Les subventions et transferts** ont été exécutés à hauteur de 64,2 milliards, en ligne avec les prévisions. Ce niveau d'exécution intègre principalement :

- ✓ la subvention au secteur électricité (13,2 milliards) ;
- ✓ la subvention pour l'amélioration de la marge de raffinerie de la SIR (5,7 milliards) ;
- ✓ l'alimentation du Fonds de réserves café cacao (10 milliards) ;
- ✓ les transferts aux représentations de la Côte d'Ivoire à l'étranger (6,9 milliards);
- ✓ les transferts aux EPN (8,9 milliards)
- ✓ la subvention aux écoles privées (11,3 milliards);
- ✓ les bourses, frais de transport, kits scolaires et autres transferts éducatifs (2,5 milliards).

En outre, la **CGRAE** a bénéficié de 7,6 milliards de subvention dans le cadre de la couverture de son déficit structurel.

**Les autres charges de fonctionnement des services** ont été contenues dans les limites des prévisions en se situant à 42,5 milliards.

### ➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise), ont été exécutées à 62,8 milliards contre 51,6 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 121,7%. Ces dépenses ont été financées à 67,8% par les ressources intérieures et à 32,2% par les ressources extérieures.

L'exécution des **dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures** s'est chiffrée à 42,6 milliards pour une prévision de 25,9 milliards.

Ces réalisations intègrent principalement 15 milliards de dépenses de réhabilitation et d'équipement des universités dont l'accélération des travaux tient compte des contraintes de finalisation liées à la prochaine rentrée universitaire, prévue le 3 septembre 2012.

Elles intègrent également 12 milliards dans le cadre de la mise à disposition de la contrepartie de l'Etat au financement de la construction du 3<sup>ème</sup> pont et du soutien au démarrage des activités de la compagnie Air Côte d'Ivoire.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures**, prévues à 25,7 milliards se sont établies à 20,2 milliards comprenant 12,7 milliards de dons projets et 7,5 milliards d'emprunts projets.

Ces dépenses se rapportent principalement au projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (10 milliards) et au projet de Gouvernance et Développement Institutionnel (2 milliards) financés par la Banque Mondiale.

### ➤ **Dépenses post-crise**

L'exécution des dépenses post-crise s'est établie à 14,3 milliards pour des prévisions de 17,6 milliards. Elles ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 4,7 milliards et par les concours extérieurs pour 10 milliards consacrés au projet d'Assistance Post-crise.

Ces dépenses concernent également les opérations résiduelles liées aux activités

- ✓ de la Commission Electorale Indépendante (1,5 milliard) ;
- ✓ du Comité National pour le Redéploiement de l'Administration (1,2 milliard) ;
- ✓ du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (1 milliard).



### **2.1.2 Dépenses de trésorerie**

En dehors des dépenses budgétaires, des opérations de trésorerie d'un montant de 17,1 milliards ont été effectuées. Elles ont concerné essentiellement :

- ✓ le remboursement des crédits de TVA (12,6 milliards) ;
- ✓ le reversement de la TVA au secteur électricité (2,1 milliards) ;
- ✓ la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (2,4 milliards).



## 2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4)

Les dépenses de l'Etat exécutées globalement à 668,4 milliards, se répartissent par grandes fonctions, comme suit :

- le service de la dette publique : 220,2 milliards ;
- les services généraux des administrations publiques : 147,4 milliards ;
- les domaines de la santé, l'enseignement, la formation et la recherche : 167,7 milliards ;
- les domaines de la défense et de la sécurité : 51,2 milliards ;
- les domaines du logement et des équipements collectifs : 37,4 milliards ;
- le développement et la promotion des activités économiques : 18,9 milliards ;
- les autres domaines d'intervention de l'Etat (loisirs, protection sociale, environnement) : 25,6 milliards.

**Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

| <i>Natures de Dépense</i><br><br>(données en milliards de F CFA) | Budget         | Exécution fin mars |                                       |                                |              |
|------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                                                  |                | SIGFiP             | Avances<br>Non encore<br>régularisées | Opérations<br>de<br>trésorerie | TOTAL        |
| Service de la dette publique                                     | 882,1          | 74,3               |                                       | 145,9                          | 220,2        |
| Services généraux des administrations publiques                  | 571,6          | 120,0              | 12,5                                  | 15,0                           | 147,4        |
| <i>dont Institutions</i>                                         | 114,9          | 16,7               | 1,1                                   |                                | 17,9         |
| <i>Service généraux</i>                                          | 456,7          | 103,2              | 11,3                                  | 15,0                           | 129,5        |
| Défense                                                          | 188,4          | 32,5               | 8,5                                   | 0,3                            | 41,3         |
| Ordre et Sécurité                                                | 132,3          | 9,1                | 0,8                                   |                                | 9,9          |
| Affaires Économiques                                             | 150,8          | 17,3               | 1,6                                   |                                | 18,9         |
| Protection de l'environnement                                    | 38,4           | 2,0                | 0,1                                   |                                | 2,1          |
| Logement et Equipements Collectifs                               | 298,8          | 30,4               |                                       | 6,9                            | 37,4         |
| Santé                                                            | 158,1          | 16,7               | 2,2                                   |                                | 18,9         |
| Loisirs, Culture et Culte                                        | 32,6           | 13,4               | 1,0                                   |                                | 14,4         |
| Enseignement, Formation et Recherche                             | 657,4          | 148,3              | 0,5                                   |                                | 148,8        |
| Protection Sociale                                               | 50,2           | 9,0                | 0,1                                   |                                | 9,2          |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                             | <b>3 160,7</b> | <b>472,9</b>       | <b>27,4</b>                           | <b>168,1</b>                   | <b>668,4</b> |

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Le **service de la dette publique** exécuté à fin mars 2012, s'élève à 220,2 milliards avec 108 milliards au profit des créanciers intérieurs et 112,1 milliards pour les créanciers extérieurs.

Les dépenses effectuées par les services généraux **des administrations publiques** se chiffrent à 147,4 milliards dont 17,9 milliards au niveau des institutions nationales et 129,5 milliards par les administrations financières, les services chargés de l'administration du territoire, de la planification et du développement socio-économique.

Les dotations budgétaires des **secteurs de la santé, de l'enseignement, de la formation et de la recherche**, ont été exécutées à hauteur de 167,7 milliards.

Au titre des activités *des secteurs de l'enseignement, de la formation et de la recherche*, les dépenses se sont situées à 148,8 milliards dont 90,9 milliards pour le volet de l'éducation de base, 27,9 milliards pour l'enseignement supérieur, 19,1 milliards pour l'enseignement secondaire et 6,5 milliards pour l'enseignement technique et professionnel.

Ces dépenses intègrent également les activités du secteur de la recherche (2 milliards) et de la formation continue des adultes (1 milliard).

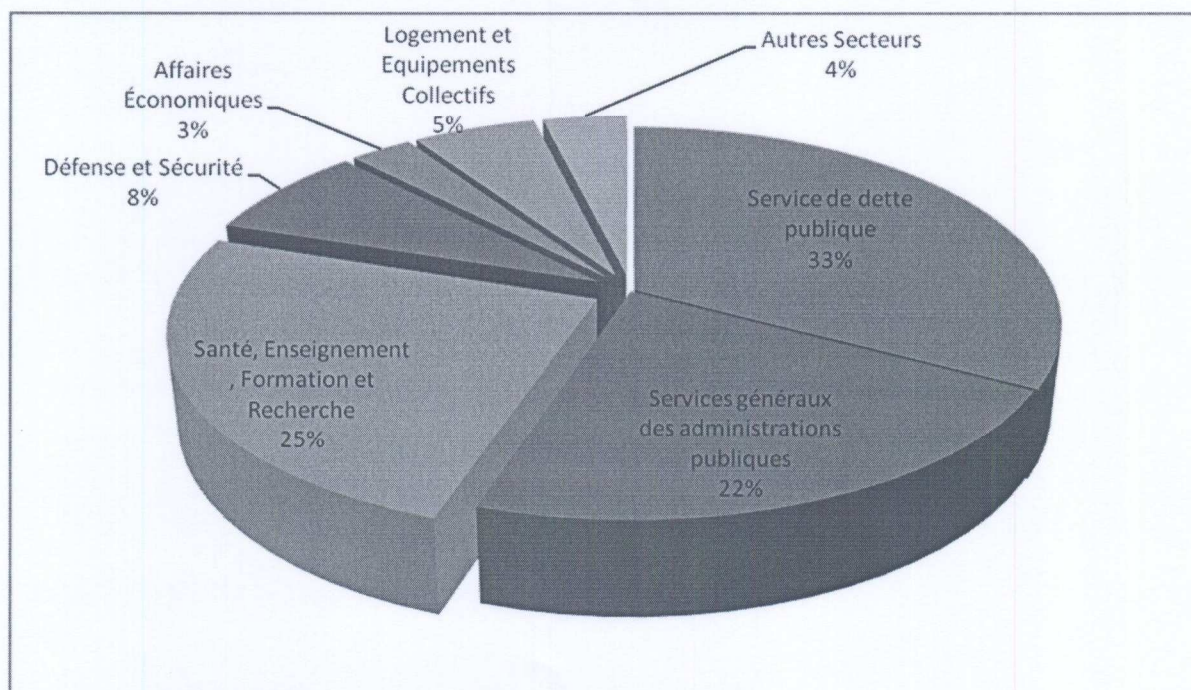


Concernant le secteur de la santé, les activités menées ont occasionné des dépenses de 18,9 milliards intégrant 15,8 milliards de charges de personnel et 3,1 milliards au titre des opérations des services de santé de base et secondaire, des CHU et centres de santé spécialisés. Ces dépenses intègrent également les activités de formation des agents de santé ainsi qu'à l'achat de médicaments et de matériels biomédicaux.

Les dépenses effectuées par les services en charge du **développement et de la promotion des activités économiques**, se sont établies à 18,9 milliards et ont porté principalement sur les secteurs de l'agriculture, de la production animale et des ressources halieutiques (8,6 milliards), des mines et de l'énergie (2,6 milliards), des transports et télécommunications (5 milliards).

Les dépenses liées aux opérations **de défense et de sécurité** ainsi qu'à celles **des services judiciaires et pénitenciers**, se sont établies à 51,2 milliards. Elles concernent entre autres, les frais d'entretien et de réparation des engins militaires et les frais de carburant, les baux et l'alimentation ainsi que la réhabilitation de certains établissements judiciaires et pénitenciers.

**Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions**



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP



## 2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)

La crise qu'a connue la Côte d'Ivoire pendant ces dix dernières années a induit une aggravation de la pauvreté dont le taux est passé de 33% en 2002 à 48,9% en 2008 et pourrait se situer à plus de 50% en 2011. Pour faire face à cette situation préoccupante, des dispositions sont prises par le Gouvernement à travers le Plan National de Développement (PND) pour réduire significativement l'ampleur de la pauvreté à l'horizon 2015.

Au niveau budgétaire, les crédits affectés aux secteurs en charge des actions concourant à la réduction de la pauvreté ont été relevés, afin de conforter les progrès enregistrés notamment dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) mis en place au lendemain de la crise post électorale. Ces dotations se situent à 980 milliards contre 843,4 milliards réalisés en 2011, soit une progression de 16,2%.

A fin mars 2012, l'exécution de ces dépenses se situe à 189,9 milliards pour un plancher de 172,2 milliards. Ce bon niveau de réalisation est lié notamment à l'accélération des travaux de réhabilitation et d'équipement des universités en vue de leur réouverture prochaine.

**Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2012**

|                                                            | 2011         | 2012         |                   |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|-------------------|--------------|
|                                                            | Réalisation  | Budget       | Objectif fin mars | Réalisation  |
| 01 Agriculture et développement rural                      | 35,2         | 41,4         | 4,6               | 8,9          |
| 02 Ressources Halieutiques et Production Animale           | 4,0          | 4,7          | 1                 | 1,0          |
| 03 Education                                               | 529,2        | 628,6        | 131,8             | 148,8        |
| 04 Santé                                                   | 120,2        | 138,0        | 18                | 18,9         |
| 05 Eau et Assainissement                                   | 36,3         | 39,9         | 3,6               | 3,3          |
| 06 Energie                                                 | 8,8          | 17,0         | 2,4               | 1,5          |
| 07 Routes et ouvrages d'art                                | 33,4         | 47,1         | 1,3               | 1,1          |
| 08 Affaires Sociales                                       | 25,0         | 14,1         | 3,4               | 3,2          |
| 09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture) | 29,0         | 32,1         | 4,4               | 1,5          |
| 10 Reconstructions et réhabilitations                      | 5,6          | 1,2          | 0                 | 0            |
| 11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté             | 16,5         | 15,9         | 1,7               | 1,8          |
| <b>TOTAL</b>                                               | <b>843,4</b> | <b>980,0</b> | <b>172,2</b>      | <b>189,9</b> |

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

### 2.3.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses effectuées au titre des activités menées dans ces secteurs, se sont établies à 9,8 milliards dont 8,9 milliards au titre de l'agriculture et du développement rural et 1 milliard pour les ressources halieutiques et la production animale.

Dans le **secteur de l'agriculture**, les dépenses effectuées ont porté essentiellement sur les activités de soutien au développement et à la promotion de l'agriculture pour 1,2 milliard.

Les activités de formation et d'encadrement du monde agricole ont occasionné des dépenses à hauteur de 3,9 milliards, réalisées par l'ANADER et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO).



Au titre des activités d'aménagement hydro- agricole, des dépenses ont été effectuées à hauteur de 2,4 milliards. Elles concernent notamment les projets d'Aménagement Hydro-Agricole (AHA) de la Moyenne vallée du N'ZI, des Régions du Fromager et Haut Sassandra.

S'agissant des **ressources halieutiques et de la production animale**, les dépenses effectuées s'élèvent à 1 milliard concernant essentiellement la formation, l'encadrement, l'appui à l'élevage et à la gestion des ranchs, ainsi qu'à la production laitière.

### 2.3.2 Education

Les dépenses effectuées par le secteur formation-enseignement-recherche couvrant les ministères de l'éducation nationale, l'enseignement technique et supérieur et des activités d'enseignement dans les autres ministères, se sont établies à 148,8 milliards.

Outre les charges salariales d'un montant de 106,4 milliards, ces dépenses couvrent notamment :

- le fonctionnement de l'administration centrale (5 milliards) ;
- la subvention octroyée aux écoles privées (11,2 milliards) ;
- le paiement des bourses (1,3 milliard) ;
- la subvention accordée aux EPN (5,8 milliards) ;
- la subvention à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants (1,2 milliard).

Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs de la réouverture des universités, les travaux relatifs aux constructions, réhabilitations et équipements se sont chiffrés à 15,5 milliards.

### 2.3.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, se sont chiffrées à 18,9 milliards comprenant 15,8 milliards de charges salariales.

Les autres dépenses ont porté notamment sur :

- Le fonctionnement des structures sanitaires et l'administration centrale pour 2,4 milliards.
- les activités du programme multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA dans le cadre du renforcement de la prise en charge, de la prévention des groupes vulnérables, de la gestion et du suivi-évaluation à hauteur 0,7 milliard.

### 2.3.4 Eau, assainissement et infrastructure

Les dépenses effectuées dans le domaine de **l'assainissement et de l'adduction en eau potable**, se sont établies à 3,3 milliards.

Les actions de renforcement de l'accessibilité des populations à **l'électricité** ont occasionné des dépenses d'un montant de 1,4 milliard concernant essentiellement les frais d'éclairage public.

Les dépenses effectuées dans le cadre des travaux d'amélioration **des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art**, se sont situées à 1,1 milliards et ont permis l'entretien, la réfection et la construction de routes et d'ouvrage d'art.



### **2.3.5 Affaires sociales**

Les dépenses effectuées au titre des affaires sociales se sont situées à 3,2 milliards prenant en compte outre les charges salariales de 2,9 milliards, la formation du personnel d'appui.

### **2.3.6 Décentralisation et autres domaines de lutte contre la pauvreté**

Les actions menées par les collectivités décentralisées dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, la santé et l'agriculture, ont été subventionnées à hauteur de 1,5 milliard par l'Etat.

Par ailleurs, les dépenses engagées dans la promotion et l'insertion des jeunes se sont situées à 1,2 milliard tandis que celles consacrées au développement du tourisme et de l'artisanat se sont établies à 0,6 milliard.



### **III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)**

Les paiements effectués par les comptables publics au titre des dépenses de la gestion 2012 se chiffrent à fin mars à 446,1 milliards.

#### **3.1 Au titre de la dette publique**

Le service de la dette publique, exécuté à 220,2 milliards, a été réglé à hauteur de 165,6 milliards avec 145,7 milliards de remboursement de capital et 19,9 milliards de paiement d'intérêts.

Ces paiements se décomposent entre le service de la dette intérieure et celui de la dette extérieure pour respectivement 54 milliards et 111,6 milliards.

#### **3.2 Au titre des dépenses de personnel**

Les charges salariales entièrement payées, s'établissent à 228,0 milliards. Elles se répartissent comme suit :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents (193,3 milliards) ;
- la subvention d'équilibre-personnel aux EPN et autres organismes (17,3 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions (9,8 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des ambassades (6,2 milliards) ;
- la subvention aux charges de personnel des collectivités décentralisées (1,5 milliard).

#### **3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat**

Les transferts et subventions au profit des organismes para-publics et de certaines catégories de ménages, se sont situés à 31,8 milliards. Ces transferts ont été opérés notamment en faveur :

- de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (2,4 milliards) ;
- des Institutions nationales (1,1 milliard) ;
- des SODE, SEM et EPN (4,4 milliards) ;
- des ménages au titre des bourses des élèves et étudiants et au profit des handicapés... (5,2 milliards) ;
- du secteur électricité (8,9 milliards) dont 6,8 milliards de subvention et 2,1 milliards de reversement de crédits de TVA au secteur électricité ;
- de la SIR dans le cadre de la subvention à la marge de raffinerie (3,2 milliards)

#### **3.4 Au titre de l'achat des biens et services**

Les achats de biens et services effectués dans le cadre du fonctionnement des services de l'Etat, se sont chiffrés à 7,8 milliards. Ils concernent principalement les frais d'alimentation des Forces armées et les loyers et charges locatives (4,8 milliards) et les frais de transport et de missions (1,1 milliard).

#### **3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat**

Les paiements effectués au titre des dépenses d'équipements collectifs et des autres charges courantes de l'Etat, se situent à 12,9 milliards dont 12,6 milliards de remboursements de crédits de TVA et 0,3 milliard d'achat de carburant au profit des services de la défense et de la sécurité.

En marge des paiements effectués par les comptables au titre de la gestion courante, des efforts ont été fait par le Gouvernement pour apurer une partie des arriérés à hauteur de 81,2 milliards.

Au total, les règlements effectués par les comptables se chiffrent globalement à 527,3 milliards avec 250,6 milliards sur la base des mandats pris en charge, 27,4 milliards sous forme d'avances de trésorerie non encore régularisées, 168,1 milliards sous forme d'autres opérations de trésorerie et 81,2 milliards d'arriérés.



## **IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER**

### **4.1 Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.**

Pour la bonne exécution du budget 2012, la réduction des délais de traitement des dossiers constitue l'un des objectifs majeurs.

Depuis la gestion 2011, un module informatique de «gestion des délais» permet de faire l'évaluation de ces délais. Le tableau suivant montre pour chaque acteur de la dépense publique la durée moyenne de traitement des dossiers.

**Tableau 6 : Durée moyenne de traitement des dossiers**

| Acteurs                     | Engagement    |         | Ordonnancement |         | Prise en Charge |         |
|-----------------------------|---------------|---------|----------------|---------|-----------------|---------|
|                             | Durée moyenne | Normes  | Durée moyenne  | Normes  | Durée moyenne   | Normes  |
| <b>Ordonnateur</b>          | 1 jour        |         | 0 jour         | 5 jours |                 |         |
| <b>Contrôleur financier</b> | 4 jours       | 5 jours | 6 jours        | 5 jours |                 |         |
| <b>Comptable</b>            |               |         |                |         | 0 jour          | 5 jours |

### **4.2 Repères indicatifs**

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

**Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**

| Données en milliards                     | fin mars    |           | Fin juin  | Fin septembre | Fin décembre |
|------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|---------------|--------------|
| Repères indicatifs                       | Réalisation | Objectifs | Objectifs | Objectifs     | Objectifs    |
| Plancher sur les dépenses pro pauvres    | 189,9       | 172,2     | 403,0     | 676,9         | 980          |
| Plafond sur la masse salariale de l'Etat | 228,0       | 231,9     | 460,8     | 689,3         | 918,7        |

**Sources :** DGBF

- **Plancher sur les dépenses pro-pauvres :** Le niveau d'exécution des dépenses pro pauvres à fin mars 2012, s'est établi à 189,9 milliards contre un niveau plancher de 172,2 milliards, soit un taux de réalisation de 110,3%.
- **Plafond sur la masse salariale :** l'exécution de la masse salariale s'est chiffrée à 228,0 milliards en deçà du plafond fixé à 231,9 milliards. La sous-consommation de 3,9 milliards est liée notamment au retard dans l'exécution de certaines mesures dont les glissements catégoriels et les rappels sur glissements. Cette économie s'explique également par les gains provisoires découlant du recensement en attendant de vider définitivement les contentieux.



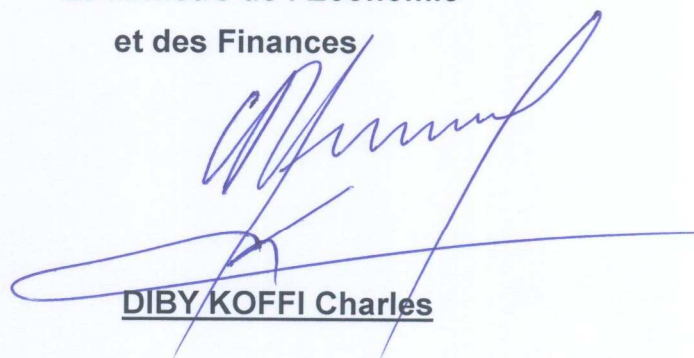
## **CONCLUSION**

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2012 s'est soldée par un résultat en ligne avec les objectifs. Elle est marquée, notamment, par un bon niveau de recouvrement des ressources intérieures, la maîtrise des dépenses ordinaires et la bonne tenue des investissements.

Cette tendance devrait se consolider au cours des prochains trimestres, grâce à la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et des réformes structurelles.

La gestion budgétaire au cours de ce trimestre a respecté les critères quantitatifs du programme économique et financier, permettant ainsi de lever une contrainte majeure à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE avant fin juin 2012.

**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**



**DIBY KOFFI Charles**